

**MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION  
RADIO DE L'ONTARIO**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET  
ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2021**

**Baker Tilly HKC**

1021 George Street, PO Box 637  
Hearst, ON  
Canada P0L 1N0

**T:** 705.362.4261

**F:** 705.362.4641

hearst@bakertilly.ca

**www.bakertilly.ca**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des ajustements, le cas échéant, en raison de la méthode comptable utilisée pour enregistrer les achats et l'amortissement des immobilisations, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

En vertu des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, l'organisme doit capitaliser les immobilisations et les amortir sur leur durée de vie utile. Comme décrit à la note 2, l'organisme inscrit l'achat d'immobilisations directement à la dépense. Nous n'avons pas déterminé l'étendue des ajustements qui pourraient être nécessaires à l'état des résultats ou à l'état de l'évolution de l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, (SUITE)

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, (SUITE)

- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Baker Tilly HKC*

Comptables professionnels agréés  
Comptables publics licenciés  
Le 28 mai 2021

# **MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO**

## **ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2021**

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Situation financière	3
Évolution de la situation financière	4
Notes complémentaires	5 - 11

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
<b>REVENUS</b>		
Subventions (Note 8)	\$ 392,208	\$ 385,792
Publicité	54,802	41,751
Contrats de services	-	7,304
Cotisation des membres	4,000	4,000
	451,010	438,847
<b>DÉPENSES</b>		
Assurances	2,178	1,782
Frais de bureau et informatique	4,818	2,380
Frais de déplacements	-	5,908
Honoraires contractuels	37,855	50,250
Honoraires professionnels	6,933	10,015
Intérêts et frais bancaires	267	767
Loyer	6,000	4,366
Membriétés et licences	1,203	1,077
Publicité et programmes	290,872	318,018
Salaires et avantages sociaux	86,607	52,034
Téléphone	1,256	573
	437,989	447,170
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)</b>	<b>\$ 13,021</b>	<b>\$ (8,323)</b>

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
<b>AVOIR EN IMMOBILISATIONS</b>		
SOLDE AU DÉBUT	\$ 3,427	\$ 4,284
ACQUISITIONS	1,762	-
AMORTISSEMENT	<u>(1,142)</u>	<u>(857)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>\$ 4,047</u>	<u>\$ 3,427</u>
<b>NON AFFECTÉ</b>		
SOLDE AU DÉBUT	\$ 17,262	\$ 25,585
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>13,021</u>	<u>(8,323)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>\$ 30,283</u>	<u>\$ 17,262</u>

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$ 108,667	\$ 45,790
Comptes à recevoir (Note 3)	47,279	16,443
Frais payés d'avance	1,087	1,756
	<u>157,033</u>	<u>63,989</u>
IMMOBILISATIONS (Note 4)	<u>4,047</u>	<u>3,427</u>
	<u>\$ 161,080</u>	<u>\$ 67,416</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes à payer et frais courus (Note 5)	\$ 58,018	\$ 41,619
Revenus reportés (Note 6)	28,732	5,108
	<u>86,750</u>	<u>46,727</u>
DETTE À LONG TERME (Note 7)	<u>40,000</u>	<u>-</u>
<b>ACTIF NET</b>		
AVOIR EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	<u>4,047</u> <u>30,283</u>	<u>3,427</u> <u>17,262</u>
ACTIF NET	<u>34,330</u>	<u>20,689</u>
	<u>\$ 161,080</u>	<u>\$ 67,416</u>



## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	\$ 13,021	\$ (8,323)
Changement des:		
Comptes à recevoir	(30,836)	17,353
Frais payés d'avance	669	7,150
Comptes à payer et frais courus	16,399	(15,950)
Revenus reportés	23,624	(7,390)
	<u>22,877</u>	<u>(7,160)</u>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Produit d'émission de la dette à long terme	<u>40,000</u>	<u>-</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS</b>	62,877	(7,160)
<b>LIQUIDITÉS AU DÉBUT</b>	<u>45,790</u>	<u>52,950</u>
<b>LIQUIDITÉS À LA FIN</b>	<u>\$ 108,667</u>	<u>\$ 45,790</u>

# MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

---

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif d'assurer la diffusion de programmes radiophoniques desservant la communauté francophone de l'Ontario.

---

### 2. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES

Les principes comptables suivis par Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario sont en accord avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif tel que suggéré par la Partie III du manuel de Comptables Professionnels Agréés Canada sauf en ce qui a trait à la comptabilisation des immobilisations. En effet, les immobilisations sont passées en charges dans l'exercice courant au lieu d'être capitalisées et amorties.

#### CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus reçus à des fins spécifiques pour les activités de fonctionnement sont inscrits aux revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

Les revenus reçus à des fins non spécifiques sont inscrits aux revenus au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le revenu des services est comptabilisé lorsque le service rendu est mesurable et que le recouvrement en est raisonnablement certain.

#### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles acquises durant l'exercice sont inscrites à l'état des résultats. De plus, les immobilisations sont inscrites à l'actif avec en contrepartie le poste « Avoir en immobilisations ». Le coût des immobilisations est réduit annuellement selon la durée de vie utile en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire. Le poste « Avoir en immobilisations » est réduit du même montant. L'équipement informatique est amorti sur 3 ans.

En 2021, l'organisme a modifié la façon d'amortir les immobilisations. L'organisme n'amortie plus les immobilisations en utilisant la méthode de l'amortissement dégressif depuis le 1 avril 2020. Ce changement d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective.

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis un équipement informatique au coût de \$1,762 (2020 - \$0).

# MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

---

### 2. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES, (SUITE)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Des instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers d'une entité qui lui confèrent un droit de recevoir des fonds ou un autre actif financier d'un autre parti ou qui lui oblige de remettre des fonds ou un autre actif financier à un autre parti.

##### *Comptabilisation*

L'entité comptabilise initialement les instruments financiers à leur juste valeur ajustée des coûts de transaction directement liée à l'instrument financier. Par la suite, l'entité comptabilise ses instruments financiers au coût amorti, sauf pour ce qui est des placements dans des instruments de capitaux inscrits sur un marché actif, qui continuent d'être inscrits à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers inscrits au coût amorti sont l'encaisse et les comptes à recevoir. Les passifs financiers inscrits au coût amortis sont les comptes à payer, les frais courus et la dette à long terme. L'entité n'a aucun instrument financier inscrit à sa juste valeur.

##### *Évaluation*

Les actifs financiers inscrits au coût amorti sont évalués annuellement afin de déceler si il y a indication de baisses de valeur possible. Toute baisse de valeur sera une réduction comptabilisée aux résultats. Toute baisse de valeur inscrite peut être renversée, s'il y a amélioration, jusqu'à un maximum de la baisse de valeur originalement reconnue. Le montant du renversement doit être comptabilisé aux résultats.

#### INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Dans la préparation des états financiers, en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants inscrits à l'actif et au passif, la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants inscrits aux résultats de la période. Les estimations et hypothèses sont révisées régulièrement et, si des ajustements sont jugés nécessaires, ils sont inscrits dans la période où ils sont révisés. Les postes faisant l'objet d'estimations et d'hypothèses sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie des immobilisations et les frais courus. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

---

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

#### 3. COMPTES À RECEVOIR

	2021	2020
Clients	\$ 37,279	\$ 15,763
Apparentés (Note 9)	-	680
Subventions	10,000	-
	\$ 47,279	\$ 16,443

#### 4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortisse- ment cumulé	2021 Valeur nette	2020 Valeur nette
Équipement informatique	\$ 9,418	\$ 5,371	\$ 4,047	\$ 3,427

#### 5. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs	\$ 9,956	\$ 8,450
Frais courus	7,000	7,000
Apparentés (Note 9)	33,270	22,246
Remises gouvernementales	3,896	571
Salaires	692	2,115
Taxe de vente harmonisée	3,204	1,237
	\$ 58,018	\$ 41,619

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

#### 6. REVENUS REPORTÉS

	2021	2020
Publicité	\$ 3,732	\$ -
Subvention École à Radio 2020-2021	25,000	5,108
	<u>\$ 28,732</u>	<u>\$ 5,108</u>

#### 7. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Caisse populaire Alliance Limitée, 0% jusqu'en décembre 2022, 5% par la suite, sans versements, sans garantie, \$10,000 oubliable si remboursé au complet avant le 31 décembre 2022, échéant en décembre 2025	\$ 40,000	\$ -

#### 8. SUBVENTIONS

	2021	2020
Patrimoine canadien		
- programmation	\$ 75,000	\$ 60,000
- contre la désinformation sur la COVID-19	40,000	-
- langues officielles	-	56,400
- les pionnières	32,000	-
- relève franco-ontarienne en ondes	-	60,000
	<u>147,000</u>	<u>176,400</u>
Ministère de l'Éducation		
- école à radio 2018-2019	-	115,500
- école à radio 2019-2020	71,108	93,892
- école à radio 2020-2021	130,000	-
	<u>201,108</u>	<u>209,392</u>
Gouvernement de l'Ontario		
- inclusion des aînés	34,100	-
Autres		
- subvention liée au prêt CUEC	10,000	-
Total	<u>\$ 392,208</u>	<u>\$ 385,792</u>

## MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

#### 9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Mouvement des intervenants en communication radio de l'Ontario a, au cours de l'exercice, effectué les transactions suivantes avec les différentes radios communautaire de la province qui forment son conseil d'administration :

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>REVENUS</b>		
Cotisation des membres	\$ 4,000	\$ 4,000
<b>DÉPENSES</b>		
Publicité et programmes	\$ 285,764	\$ 292,465
Frais de déplacements	-	1,250
Loyer	-	866
Honoraires contractuels	17,051	24,084
	<u>\$ 302,815</u>	<u>\$ 318,665</u>

Les soldes de la situation financière afférents aux radios communautaires à la fin de l'exercice sont:

Comptes à recevoir	\$ -	\$ 680
Comptes à payer	<u>\$ 33,270</u>	<u>\$ 22,246</u>

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

#### 10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit son financement de base de Patrimoine canadien, son opération dépend de la continuité de ce financement.

# MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

---

### 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme s'expose aux risques suivants:

#### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part de clients. L'entreprise est exposée à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans les comptes à recevoir de \$47,279 (2020 - \$16,443). L'organisme n'a aucune garantie collatérale ou mesure pour sécuriser ses comptes à recevoir. La direction n'anticipe pas de perte significative liée à des non-paiements.

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité constitue le risque que l'organisme soit dans l'incapacité de répondre à ces obligations face à un tiers parti. L'organisme est exposé au risque de liquidité dans ses comptes à payer et frais courus d'une valeur de \$58,018 (2020 - \$41,619). L'organisme analyse ses besoins de liquidités de façon régulière afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin d'être capable de rencontrer ses obligations financières à court terme. La direction n'anticipe pas de perte significative liée à ses obligations.

---

### 12. PANDÉMIE COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré la COVID-19 une pandémie mondiale. La pandémie a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont provoqué des perturbations importantes pour les entreprises à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement économique.

À l'heure actuelle, il est très difficile d'évaluer l'impact que la pandémie de la COVID-19 pourrait avoir sur l'organisme, car cela dépendra des développements futurs qui sont très incertains et qui ne peuvent être raisonnablement assurés. Ces incertitudes découlent de l'incapacité de prédire la propagation géographique de la maladie ainsi que la durée de la pandémie, y compris la durée des restrictions de déplacement, des fermetures d'entreprises et des mesures de quarantaine/isolément qui sont actuellement en place ou qui pourraient être mises en place au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays pour combattre le virus.

L'organisme continue d'évaluer l'impact de la COVID-19 sur ses activités commerciales. L'ampleur de l'effet de la pandémie de la COVID-19 sur l'entreprise est incertaine, cependant, jusqu'à présent, les activités de l'organisme n'ont pas été considérablement affectées et les opérations se sont poursuivies comme prévu.

---

# **MOUVEMENT DES INTERVENANTS EN COMMUNICATION RADIO DE L'ONTARIO**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2021**

---

### **13. DONNÉES COMPARATIVES**

Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante.

---